

CLSM – Conseil Local de Santé Mentale (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais)

CLSM – Conseil Local de Santé Mentale

Domaines d'activités principaux

Coordination de parcours (instances de concertation, réseaux, communautés...)
Prévention

Coordonnées

Centre Intercommunal d'Action Sociale Quartz 40, rue Mainssieux
CS 80363 38516 Voiron Cedex
[04 76 93 17 59](tel:0476931759)

<https://www.paysvoironnais.com/>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Présentation

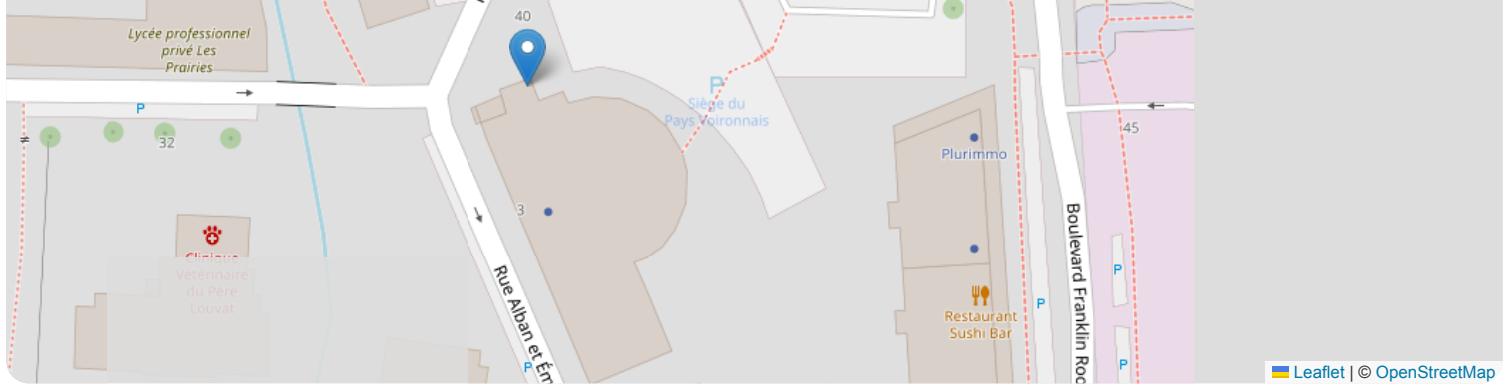
CLSM (conseils locaux de santé mentale) : « Un CLSM est un espace de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées. Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins, il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des objectifs stratégiques et opérationnels. » (réf. CSLM-CCOMS)

Objectifs & Missions

Thématiques travaillées :

- Observation / diagnostic territorial de santé
- Intégration des usagers au CLSM
- Logement et habitat
- Contribution à la réduction des inégalités socio-territoriales de la santé mentale
- Droit des usagers
- Sensibilisation, information en santé mentale
- Semaine d'information en santé mentale
- Cellule de concertation pour situations individuelles complexes
- Soins sous contrainte
- Santé mentale des personnes agées
- La prévention du suicide
- Santé mentale et précarité





 Leaflet | © OpenStreetMap

[Signaler une erreur >](#)